



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du mardi 7 février 2023

qui s'est tenu en séance : ordinaire extraordinaire , en salle **B 101**
Date d'envoi des convocations : 30 janvier 2023

Le quorum étant atteint, M. le Principal ouvre la séance à 17 H 30.

Désignation du secrétaire de séance : **Mme BEN ALI**

L'ordre du jour est complété par différents changements par rapport à l'envoi de l'invitation au conseil d'administration. L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 2 décembre 2022
2. Dotation horaire globale – Projet de structure pour l'année scolaire 2023 – 2024 (1)
3. Date d'oral du DNB et grille d'évaluation
4. Don du FSE
5. Bilan 2021- 2022 de l'échange avec l'Allemagne
6. Questions diverses.

NOM	Signature
Président : M. Franck GUÉGUÉNIAT	
Secrétaire : Mme BEN ALI	

Total des membres du CA	
QUORUM (moitié des membres installés + 1)	13
Nombre de membres présents à l'ouverture de séance	18

Liste des participants

1°) Membres de droit

Nom	Qualité	Présent	Absent	Excusé
M. GUÉGUÉNIAT	Principal du collège	X		
Mme MARSAIS	Principale Adjointe	X		
Mme QUENTIN	Adjointe Gestionnaire	X		
Mme ROPERS	C.P.E	X		

2°) Représentants des collectivités territoriales

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
Mme FRUGERE	Conseillère Départementale	X		X		
M. NOUVELOT	Conseiller départemental	X				X
M. LEFORT	Adjoint au Maire de Douvres		X			X
Mme CRENEL	Rep. Intercom. (voix facult.)					

3°) Personnalités qualifiées

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
M. BOULET	Président de l'Adaj	X				X

4°) Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
Mme ALLAIRE	Pers. d'enseignement		X			X
M. BEAURIN	Pers. d'enseignement	X		X		
Mme BEN ALI	Pers. d'enseignement	X		X		
Mme BENIZEAU	Pers. d'enseignement		X	X		
M. BLONDEL	Pers. d'enseignement	X				X
Mme DERYCKERE	Pers. d'enseignement		X	X		
Mme LÉCLUSE	Pers. d'enseignement	X		X		
Mme MARCHEGANI	Pers. d'enseignement	X				X
Mme MAZUET	Pers. d'enseignement		X			X
M. NOUAILLIER	Pers. d'enseignement	X		X		
Mme TRUFER	Pers. d'enseignement		X			X

5°) Représentants des personnels ATOSS

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
Mme LE PLAY	Pers. ATOSS	X		X		
M. GUILBERT	Pers ATOSS	X				X
Mme LÉGER	Pers. ASS		X			X
Mme DESRAMÉ	Pers. ATOSS		X	X		

6°) Représentants des parents d'élèves

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
M. AUBERT-DOZEVILLE Julien	Parent d'élève		X			X
Mme BONETTO Virginie	Parent d'élève		X			X
Mme CORBIN Raphaële	Parent d'élève		X			X
M. DIDIER Eric	Parent d'élève	X		X		
Mme GUEDIN Hélène	Parent d'élève		X			X
Mme JAMES Gaëlle	Parent d'élève	X		X		
Mme LEMIEGRE Virginie	Parent d'élève	X		X		
Mme PITEL Anne-Lise	Parent d'élève	X		X		
Mme SÉBIRE Hélène	Parent d'élève	X		X		
Mme VIMOND Hélène	Parent d'élève	X		X		

7°) Représentants des Élèves

Nom	Qualité	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
ABOUTAÏB Lina	Eève	X		X		
CLAQUIN Noémie	Elève	X				
FAVIER Jeanne	Elève		X			
GAROTA Noé	Elève		X	X		

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 2 décembre 2022

M. GUÉGUÉNIAT indique que dans le compte rendu du dernier Conseil d'administration il a été omis d'indiquer le résultat du vote du point 6, intitulé : « Convention d'occupation précaire ». Pour rappel, 19 votants étaient favorables à cette décision, 0 contre et 0 abstention. Il est proposé de faire le rectificatif et d'adopter le compte rendu ainsi modifié.

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur GUÉGUÉNIAT propose d'adopter le procès-verbal

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

17h35 : arrivée de Madame FRUGERE

2. Dotation horaire globale – Projet de structure pour l'année scolaire 2023 – 2024

M. le Principal rappelle que le tableau de répartition a été présenté en conseil pédagogique en date du 30 janvier. Après avoir commenté les différents tableaux présentés sur le document (voir annexe 2), il informe l'assemblée que la dotation horaire globale du collège est de 539 heures réparties en 494 heures postes et 45 heures supplémentaires annuelles. S'ajoutent à la dotation horaire 5,25 Indemnités pour Missions Particulières (IMP).

18h00 : Arrivée de Madame VIMONT

M. GUÉGUÉNIAT présente alors le tableau de répartition des moyens par discipline (TRMD). C'est ce travail de répartition qui doit faire l'objet d'un vote. Le conseil d'administration n'a pas à se prononcer sur l'enveloppe déléguée.

Il donne ensuite quelques indications :

- L'effectif attendu est de 466 élèves à la rentrée prochaine pour 18 classes.
- Les seuils des effectifs par classe sont de 28 élèves maximum en classe de 6^{ème} et 30 pour les autres niveaux.
- La grille horaire par niveau ne pourra excéder un maximum de 26 heures de cours par semaine pour les élèves (sauf cas exceptionnel de l'enseignement de complément en latin ou en euro).
- La technologie est suspendue sur le niveau 6e.
- 1h d'approfondissement ou de remédiation en mathématiques et/ou en français est attribuée sur le niveau 6.

M. GUÉGUÉNIAT indique que la répartition a fait l'objet d'un travail de concertation afin de prendre en compte les observations des uns et des autres. La répartition de la DHG favorise le dédoublement des cours dans de nombreuses disciplines afin de répondre aux manipulations dans le domaine des sciences et de l'accès au numérique. Un temps d'apprentissage de la méthodologie et des exigences scolaires sera porté collégialement en début d'année 2021.

18h28 : départ de Monsieur DIDIER

Une motion est déposée. Les enseignants dénoncent un manque de moyens récurrents et des conditions de travail qui se détériorent. Ainsi, le rapport HP/HSA est en augmentation constante. En 2020 le ratio était de 8,18%, en 2021 de 8,88%, en 2022, de 8,71% et en 2023 de 9,11%.

18h50 : arrivée de Madame JAMES

M. GUÉGUÉNIAT rappelle la structure pédagogique prévisionnelle à la rentrée 2023. Cela correspond à la perte d'une classe sur le niveau des 6^e.

6e	5e	4e	3e
4 classes	5 classes	4 classes	5 classes

De même, les 5.25 IMP ont été allouées, elles seront réparties ainsi :

Coordination EPS	1
Administration réseaux	1,62
	1,62
Labo Technologie	1

M. GUÉGUÉNIAT propose la fermeture d'un poste en mathématiques. Cela a fait l'objet d'échanges avec l'équipe enseignante. Il n'est pas demandé de fermeture du poste de technologie alors même que la discipline perd 4h.

La proposition de répartition des heures, des IMP et la mesure de fermeture de poste en mathématiques ne sont pas adoptées :

POUR : 6 CONTRE : 11 ABSTENTION : 3

3. Date d'oral du DNB et grille d'évaluation

19h05 : Départs de Monsieur BEAURIN et de Madame FRUGERE

Comme chaque année, nous proposons que l'oral du DNB puisse avoir lieu au début du mois de juin. Il est donc proposé de retenir la date du mercredi 7juin.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La grille d'évaluation a fait l'objet d'une adaptation lors de la session 2022 afin de répondre aux demandes des examinateurs. Il est proposé de reconduire cette grille. Elle fera l'objet d'une présentation aux élèves de 3^e.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Don du FSE

Le FSE propose d'allouer la somme de 390 euros pour les sorties au Havre du mois de mars prochain. Cela permet aux familles de diminuer le coût de la participation des familles, passant de 21 à 18 euros.

En l'absence d'autre question Monsieur GUÉGUÉNIAT soumet la demande d'acceptation de ce don aux membres.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. Bilan 2021- 2022 de l'échange avec l'Allemagne

Madame QUENTIN présente le bilan de l'échange avec l'Allemagne. Trois élèves n'ont pas participé au déplacement en Allemagne, et deux élèves ont accueilli des correspondants. Cela a un impact sur le montant des créances demandées aux familles et sur la subvention attribuée par le Conseil départemental.

L'OFAJ a alloué une subvention de 3312 euros en décembre 2022 pour cet échange. Dès lors, le budget présente un solde excédentaire de : 2 042.69 euros ce qui permet un remboursement aux familles de la somme de 97.46 euros.

Il est proposé de reverser la somme de 97.46 euros aux familles dans le cadre de cet excédent.

Le bilan financier du voyage est soumis au vote des membres du conseil d'administration,

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le conseil d'administration autorise M. GUÉGUÉNIAT à procéder au remboursement des familles.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6. Question diverse

En l'absence de question diverse, le conseil d'administration est clos.

La séance est levée à 19h10.